



l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

ÉDITORIAL **Prostitution au Bois : le préfet a tenu !**



CLAUDE GOASGUEN
ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ-MAIRE DU 16^e
ARRONDISSEMENT

Misant sans doute sur la nomination d'un nouveau préfet de police, un certain nombre d'associations ont déclenché une campagne pour faire annuler l'arrêté du 1^{er} mars 2012 réglementant la circulation et le stationnement des camionnettes dans le Bois de Boulogne, qu'elles dénoncent comme un instrument de « harcèlement » contre les prostitué(e)s. Pire : la Ville de Paris n'a rien trouvé de mieux à faire que de les soutenir, en demandant que cet arrêté ne soit pas appliqué et en réclamant sans rire « *une réflexion pour permettre une meilleure cohabitation des usages dans les bois* » (sic).

Heureusement, la réponse du préfet de police, le 20 juin devant le Conseil de Paris, fut claire et nette. Considérant le doublement en un an du nombre de prostitué(e)s dans le Bois, l'extension de leur implantation et l'exaspération croissante des riverains et usagers (*lire ci-dessous*), le nouveau préfet, Bernard Boucault, a estimé

que ces éléments et les contrôles policiers « *ont démontré le bien-fondé de l'arrêté du 1^{er} mars* ». Un point de vue que vos élus du 16^e n'ont, pour leur part, jamais cessé de soutenir.

Focus sur...

Une fermeté nécessaire

Les raisons qui avaient amené le précédent préfet de police à prendre l'arrêté du 1^{er} mars – et son successeur à le confirmer – découlent de l'incontestable dégradation de la situation dans le Bois de Boulogne. D'abord le doublement estimé du nombre de prostitué(e)s en un an, qui est passé à près de 200, soit un quart de la prostitution parisienne. Des prostituées souvent en situation irrégulière sur le territoire français, « importées » et exploitées par des réseaux mafieux internationaux, comme l'a récemment prouvé le démantèlement d'un vaste réseau roumain, avec 30 proxénètes interpellés à Paris et à Bucarest.

Tout aussi préoccupant, le fait que leur présence s'est étendue, comme l'a souligné le préfet de police, « *à proximité de zones d'habitation, de centres de loisirs et de sports fréquentés par des Parisiens, par des habitants de l'ouest parisien de tous âges et notamment des enfants* ». Comment, en effet, ne pas s'émouvoir de voir des clubs sportifs accueillant de jeunes enfants

littéralement cernés par des camionnettes autour desquelles gravitaient des prostitué(e)s se livrant en plein jour à l'exhibition et au racolage ?

Le bon sens a donc fini par l'emporter. Mais il est difficile de ne pas relever l'attitude pitoyable de la Mairie de Paris, emboitant le pas aux Verts pour voler au secours de la prostitution, au mépris des intérêts de la population parisienne, et finissant par réclamer que ne soit pas appliqué un arrêté... dont elle est quand même, il faut le rappeler, co-signataire avec la préfecture de police !



Des camionnettes de plus en plus indésirables...
(Crédit photo : DR)

Il faut une vraie loi contre la mendicité mafieuse



GÉRARD GACHET
ADJOINT AU MAIRE
CHARGÉ DE LA SÉCURITÉ

Le nouveau préfet de police a donc choisi de ne pas prolonger les arrêtés anti-mendicité pris dans certains quartiers de la capitale. On peut certes y voir un mauvais signal, car ces arrêtés constituaient le seul cadre légal permettant à la police de lutter contre la mendicité, organisée par de véritables réseaux mafieux d'Europe de l'Est, qui sévit dans nos rues.

Les raisons avancées par la préfecture méritent toutefois qu'on les examine, tant elles reprennent les éléments que nous exposions l'an dernier (*cf. notre lettre de septembre 2011*) : limités dans le temps et dans l'espace, ces arrêtés locaux sont d'une efficacité moyenne, d'autant qu'ils sont fréquemment annulés par la justice et que la contravention infligée n'est guère dissuasive. Comme nous l'écrivions, c'est

bien une loi contre la mendicité mafieuse qui est aujourd'hui nécessaire, rétablissant dans le Code pénal un délit que les socialistes avaient supprimé en décembre 1992...

En bref... En bref... En bref...

Estival. Comme chaque été, jusqu'au 31 août, l'Opération Tranquillité Vacances est en place pour prévenir les cambriolages. A votre demande, les policiers intensifient leurs patrouilles à proximité de votre domicile, de votre commerce ou de votre péniche. Si vous vous absentez au moins une semaine et souhaitez bénéficier de cette surveillance, une simple inscription dans un commissariat suffit, au plus tard 48h avant votre départ.

Bijoux. Attention : les tenues d'été mettent souvent en évidence les bijoux en or. Trois hommes de 19 ans, soupçonnés d'avoir agressé des femmes âgées, notamment dans le 16^e, pour leur arracher bagues et colliers, ont été interpellés, ainsi que leur commanditaire, un Serbe de 32 ans.

Football. Le samedi 23 juin, dans les jardins du Trocadéro, certains des 11 000 supporters des Bleus se sont montrés « dignes » de leur équipe, battue par l'Espagne en demi-finale de l'Euro avec le comportement que l'on sait. Bagarres, insultes, fumigènes, jets de projectiles, barrières renversées : rien n'a manqué jusqu'à l'intervention des CRS, obligés de recourir aux grenades lacrymogènes pour ramener le calme.

Galerie. Claude Goasguen l'a déclaré à plusieurs reprises : outre l'action policière, la lutte contre la vente à la sauvette aux alentours de la Tour Eiffel passe par la mise en place de

de véritables boutiques de souvenirs officiels. La Ville de Paris, longtemps hostile à cette mesure, semble évoluer, puisqu'elle fait étudier la création en sous-sol d'une vaste galerie regroupant billetteries, restaurants, musée et boutiques.

Enveloppes. Etrange affaire dans une moyenne surface du boulevard Murat : le 2 juillet, deux individus au visage dissimulé font irruption en plein jour, arrosent le gérant de gaz lacrymogène, et se font remettre sous la menace d'une arme des enveloppes rangées dans un placard du sous-sol. Enveloppes dont ni le directeur ni le personnel du magasin ne connaissent le contenu... La police judiciaire enquête.

Musique. Passant le 21 juin à proximité du square du Ranelagh, où se déroulait le soir de la Fête de la musique une animation rassemblant quelque 300 personnes, une voiture de police a été l'objet de jets de bouteilles de verre, qui ont également endommagé des véhicules en stationnement. La manifestation a dû être interrompue et les participants dispersés.

16, l'arrondissement qui s'engage pour la *sécurité*

Lettre d'information mensuelle éditée
par la Mairie du 16^e arrondissement
Numéro 21 / juillet-août 2012

Directeur de la publication : Claude GOASGUEN

Rédacteur en chef : Gérard GACHET

Conception et réalisation : Damien BARON

Contact : 01 40 72 16 13

**Pour recevoir cette lettre par Internet,
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>**